

# L'alteréconomie.

## Quelle « autre mondialisation »? (fin)

### SOMMAIRE

*Présentation* par Alain Caillé 5

### **I. L'ALTERÉCONOMIE** 21

***Gustave Massiah*** : *Le mouvement citoyen mondial* 23

#### A) L'ESPÉRANCE ÉCONOMIE SOLIDAIRE

***Genauto Carvalho da França, Laurent Fraisse, Jean-Louis Laville*** :  
*Introduction au dossier* 33

#### *Principes*

***Manon Boulianne, Laurent Fraisse et Humberto Ortiz*** : *Économie  
solidaire et mondialisation* 47

***Marcos Arruda*** : *L'endettement est-il une dette légitime ?* 55

***Philippe Amoureux*** : *La finance solidaire pour un autre projet de  
société* 66

***Pierre W. Johnson*** : *Commerce équitable et mondialisation* 73

#### *Expériences*

***Luiz Inácio Gaiger*** : *L'économie solidaire au Brésil* 80

***Abdou S. Fall et Cheikh Guèye*** : *Derem ak ngerem : le franc, la  
grâce et la reconnaissance* 97

***Heloisa Primavera*** : *Dernier tango à Buenos Aires* 113

***Genauto Carvalho da França*** : *L'économie solidaire en France  
et au Brésil : regards croisés* 119

***Nancy Neamtan*** : *L'économie solidaire comme radicalisation de  
la démocratie* 128

## B) TEMPÊTE SUR L'ALTERÉCONOMIE

### *Premières difficultés*

<b>Leonid Kossals et Rosalina Ryvkina</b> : <i>L'institutionnalisation de l'économie souterraine</i>	135
<b>Serge Latouche</b> : <i>L'oxymore de l'économie solidaire</i>	145
<b>Geneviève Azam</b> : <i>Économie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ?</i>	151
<b>Éric Bidet</b> : <i>L'insoutenable grand écart de l'économie sociale</i>	162
<b>Marc Abélès</b> : <i>Nouvelles approches du don dans la Silicon Valley</i>	179

### *Explicitations et escarmouches théoriques*

<b>Bruno Lautier</b> : <i>Les limites de l'économie informelle comme alternative à la mondialisation libérale</i>	198
<b>Alain Caillé</b> : <i>Sur les concepts d'économie en général et d'économie solidaire en particulier</i>	215
<b>Jean-Louis Laville</b> : <i>Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle</i>	237
<b>PEKEA</b> : <i>Pour un savoir politique et éthique sur les activités économiques</i>	250

## C) RICHESSE ET GRATUITÉ

<b>Amartya Sen</b> : <i>L'indice de développement humain</i>	259
<b>Bernard Perret</b> : <i>Indicateurs sociaux et théorie sociale</i>	261
<b>Arnaud Berthoud</b> : <i>La richesse et ses deux types</i>	276
<b>Collectif d'artistes</b> : <i>Inventer la gratuité</i>	288
<b>Jean-Paul Lambert</b> : <i>L'hypothèse distributiste</i>	296
<b>Geneviève Azam</b> : <i>Pour une pensée de la limite</i>	301

## II. LIBRE REVUE

<b>Philippe Batifoulier et Bruno Ventelou</b> : <i>L'érosion de la « part gratuite » en médecine libérale</i>	313
<b>Alain Caillé</b> : <i>Le don, la maladie et la déshumanisation de la médecine</i>	330
<b>Guy Nicolas</b> : <i>Le grand jeu juvénile du don galant au sein d'une société subsaharienne des années 60</i>	336
<b>Sylvain Dzimira</b> : <i>Le paradigme du don : paradigme antiparadigmatique des paradigmes socio-économiques ?</i>	355
<b>Nicolas Poirier</b> : <i>Cornelius Castoriadis. L'imaginaire radical</i>	383
<b>Joël Roucloux</b> : <i>Retour sur un itinéraire intellectuel</i>	405
Les auteurs de ce numéro	427

## PRÉSENTATION

par Alain Caillé

« Un autre monde est possible », affirment les *no global*, ceux qui ne se disent plus aujourd'hui « anti », mais « alter » mondialistes. Mais un autre monde est-il possible sans une autre économie ? Et cette visée d'une *alteréconomie* est-elle plausible ? Économie solidaire, économie sociale, économie informelle, microfinance, commerce équitable, etc., tout cela fait-il une alternative économique véritable au capitalisme ? Telle est la question qu'affronte ce numéro du MAUSS en mêlant le récit et l'analyse de multiples expériences à une discussion proprement théorique bien nécessaire : au bout du compte, n'est-ce pas la conception reçue de ce qui fait l'économie et la richesse qu'il convient d'interroger, mais en se méfiant des solutions de facilité et des pseudo-alternatives ?

Pour commencer, qui se rassemble dans les forums sociaux alternatifs de Porto Alegre ou Florence – de Saint-Denis bientôt – pour dire non au tout-marchand ? Des pacifistes ou des spiritualistes, protestants ou catholiques, illuminés ? des totalitaires en mal de cause ? des gauchistes archaïques, trotskystes, anarchistes, staliniens nostalgiques d'espoirs révolutionnaires révolus ? ou bien encore, des champions de la réforme de l'État-nation, des réformistes porteurs d'avenir, des hommes et des femmes soucieux de citoyenneté active et en passe d'inventer une société civile internationale associationniste qui redonne vie à l'idéal démocratique<sup>1</sup> ? Sans doute un peu tous ceux-là à la fois, mais en un mélange inédit et dont force est de constater qu'il marque sans cesse de nouveaux points dans la bataille médiatique pour la conquête de l'opinion publique mondiale et que, contre toute attente, il en est très vite venu à éclipser les rencontres des puissants de ce monde à Davos ou ailleurs. Pour qui désirerait se faire une idée un peu précise de la composition de cette nébuleuse altermondialiste en mouvement permanent et des multiples projets dont elle est porteuse, on ne saurait conseiller de meilleur guide, de carte plus précise que celle que dresse ici *Gustave Massiah*, géographe, vice-président d'ATTAC et remarquable observateur, connaisseur et militant tout à la fois de ces sommets alternatifs<sup>2</sup>. À le lire, on constate – cela surprendra peut-être ceux qui ne veulent voir chez les altermondialistes qu'une bande d'excités irresponsables – que

---

1. Sur cet idéal et sur les tensions qui le traversent, cf. J.-L. Laville et alii, *Association, démocratie et société civile*, La Découverte/MAUSS, 2000.

2. Nous avons eu connaissance de l'article de Gustave Massiah par Internet et avons demandé à son auteur son accord pour publication dans le MAUSS avant de constater qu'il venait d'être publié dans la revue *Mouvements* (n° 25, janvier-février 2003, La Découverte). Avec l'aval de G. Massiah et du directeur de *Mouvements*, Gilbert Wasserman – que nous remercions vivement de son autorisation –, nous avons néanmoins décidé de (re)publier ici la première partie de cet article qui, croyons-nous, fait parfaitement le lien entre le numéro précédent de la *Revue du MAUSS* (n° 20), « Quelle "autre mondialisation" ? », centré sur une réflexion générale autour de l'idée de mondialisation alternative, et celui-ci, davantage centré sur la question des alternatives économiques.

le dénominateur commun à toutes les mouvances alternatives est, au moins au départ, particulièrement modeste et raisonnable : « Le mouvement citoyen mondial, écrit G. Massiah, construit une alternative autour d'une ligne directrice, celle du respect des droits [...] Une contre-tendance chemine dans le droit international. L'idée qu'il est possible de réguler l'économie et les échanges à partir du respect des droits; des droits civils et politiques autant que des droits économiques, sociaux et culturels. » Qui ne souscrirait au constat qu'un peu partout dans le monde, le droit est bafoué, y compris par les États, chargés de le faire respecter, et que rien n'est donc plus urgent que de lui redonner force, puissance et crédibilité? Mais cela dispense-t-il cependant de chercher des remèdes directs à la misère économique et suffit-il à dessiner les contours d'une autre économie? Et faut-il d'ailleurs viser à instaurer une autre économie? En quel sens?

### A) L'ESPÉRANCE ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Cette question – doit-on viser à instaurer une autre économie? – peut sembler à bien des égards académique et, pire encore, déplacée voire obscène. Quand l'économie « normale » n'a jamais réussi à vraiment s'instituer – ce qui est le cas pour un nombre considérable de pays – ou bien quand elle s'effondre purement et simplement comme en Argentine par exemple, quand on ne sait tout simplement pas comment survivre ni de quoi demain sera fait, on ne va pas attendre que soient résolus les grands dilemmes de la science et de la sociologie économiques. Il faut simplement se procurer au plus pressé les moyens de la survie matérielle, se débrouiller, trouver le pain quotidien et un peu plus, assurer ce que l'anthropologue Karl Polanyi appelait la *livelihood of man*, la matérielle pourrait-on dire en un français un peu vieilli. Les données synthétiques font défaut. Les évaluations sont sujettes à controverse. Mais il ne paraît pas trop hasardeux d'estimer que de l'Afrique à l'Amérique latine en passant par l'est ou le sud-est de l'Europe, par la Russie et par une bonne partie de l'Asie, seulement d'un quart (et encore) à la moitié de la population en âge de travailler a accès à des activités commerciales ou à des emplois salariés privés ou publics à peu près réguliers, visibles et encadrés par des normes de droit minimales. Ni l'État ni le marché ouvert ne suffisent, et de loin, à satisfaire les besoins de la majorité des populations, il leur faut donc nécessairement et impérativement trouver autre chose, d'autres solutions économiques. On sait que, malheureusement, une partie appréciable des voies économiques alternatives ont pour nom économie clandestine, travail au noir surexploité, ou bien – ce qui n'est nullement incompatible – économie criminelle, trafic de drogues et d'armes, blanchiment d'argent sale, etc. Il y a là des solutions, certes, mais difficilement recommandables et universalisables...

Parmi les voies d'une alternative possible – aux deux sens du terme possible, *i.e.* des voies à la fois plausibles et acceptables –, trois perspectives se disputent les suffrages : l'économie informelle, le tiers secteur et l'économie

solidaire<sup>3</sup>. De la première, il n'est pas aisé de dire grand-chose de déterminé puisque, précisément, sa vertu et son efficace lui viennent de son caractère informel et donc protéiforme et largement incernable. Le système D, en somme. Une très importante littérature d'inspiration principalement anglo-saxonne place ses espoirs, au contraire, dans le tiers secteur, autrement dit dans le développement des associations et des ONG *non-profit*, sans but lucratif<sup>4</sup>. Même si beaucoup de ces ONG sont activement représentées dans les sommets sociaux alternatifs, ces derniers se réclament davantage du mot d'ordre de l'économie solidaire, porté par les pays de tradition à la fois catholique et marxiste, la France ou l'Italie et l'Amérique latine notamment. Les tenants de l'économie solidaire reprochent à la perspective du tiers secteur : 1) de reposer sur une base trop individualiste ; 2) de restreindre abusivement le champ de l'économie alternative en excluant notamment les coopératives ou les mutuelles – tout le secteur de l'économie mixte – parce que celles-ci ne s'interdisent pas de réaliser du profit ; 3) de s'inspirer enfin d'une conception plus philanthropique que politique de l'économie alternative. Bref, l'intérêt pour le tiers secteur ne constituerait pas une véritable alternative à la domination de l'économie marchande.

L'espérance alter-économique (et altermondialiste) se présente donc aujourd'hui au premier chef sous les traits de l'espérance économie solidaire. La première partie de ce numéro permet, croyons-nous, de se faire une idée assez précise de ce qui se cherche sous cette étiquette de plus en plus populaire et répandue mondialement. Les textes qu'on y lira ont été rassemblés par *Genauto Carvalho da França, Laurent Fraisse et Jean-Louis Laville* qui, eux aussi, comme Gustave Massiah en quelque sorte, jouent au plan international un rôle important à la fois d'analystes, d'observateurs et de militants, mais cette fois non pas de l'altermondialisation en général mais, plus spécifiquement, de l'économie solidaire. La lecture de la présentation qu'ils donnent de cette partie – et celle du texte de *Manon Boulianne, Laurent Fraisse et Humberto Ortiz* qui situe le projet général dans le cadre de la mondialisation – permettra au lecteur de saisir rapidement les enjeux et les défis de l'économie solidaire. Inutile de résumer ici cette présentation. Signalons seulement que dans cet ensemble de textes consacrés à l'économie solidaire, une première série saisit dans leur généralité les problèmes dont elle procède et auxquels elle s'affronte, tandis qu'une seconde décrit et analyse certaines expériences particulières.

Problème le plus général, on le sait : celui de la dette toujours plus lourde qui pèse sur les pays pauvres. Dette auto-entretenu et autoreproductrice en somme, sorte de surgénérateur de pauvreté, dont *Marcos Arruda* analyse les tenants et aboutissants et montre l'illégitimité. À l'opposé de la finance

---

3. Il faudrait croiser ces trois visions de l'économie alternative avec deux autres problématiques qui prennent de plus en plus de poids chaque jour : l'une qui pose la question de la localisation spatiale – la problématique du « développement local » ; l'autre qui soulève la question temporelle, la problématique du « développement durable ».

4. Cf. l'article de Lester Salomon et Helmut K. Anheier, « Le secteur de la société civile, une nouvelle force sociale », dans le n° 11 de la *Revue du MAUSS semestrielle*, « Une seule solution, l'association ? », 1<sup>er</sup> semestre 1998.

internationale, *Philippe Amouroux* décrit l'espoir – même si c'est à travers de multiples tensions et contradictions – que font naître les projets et les réalisations de la finance solidaire. De son côté, *Pierre William Johnson* pose la question des possibilités ouvertes par le commerce éthique et le commerce équitable à un développement durable et à une autre mondialisation.

Dans la seconde série de textes *Heloïsa Primavera* relate les multiples expérimentations argentines de « monnaie sociale », i.e. les SEL. Qu'on juge de leur ampleur : au début de l'année 2002, trois mois après la crise de 2001, on estimait le nombre des « clubs » (*nodos*) de monnaie sociale à plus de 5 000, regroupant près de quatre millions de personnes (plus de 11 % de la population totale). Le problème, notons-le, est qu'aussitôt que ces *nodos* prennent de l'ampleur, les réseaux mafieux ou semi-mafieux entrent dans le système – émettant par exemple, de la « fausse » monnaie (sociale) et le vident de sens. À méditer. La description la plus fouillée de cette partie est celle que donne *Luiz Inacio Gaiger* de l'économie solidaire dans la région de Porto Alegre. Cette région apparaît décidément – si on ajoute l'expérience des budgets participatifs – comme le laboratoire central de toutes les expériences d'économie et de démocratie solidaires et alternatives. Mais, au-delà de la seule région de Porto Alegre, rendue mondialement célèbre par l'organisation des forums sociaux, c'est toute la société brésilienne qui, avec la victoire de Lula appuyé sur le PT (Parti des travailleurs), sert de phare mondial à une quête non sectaire d'alternatives politiques et économiques viables<sup>5</sup>. Plus largement, *Genauto Carvalho da França* retrace la dynamique générale de l'économie solidaire au Brésil et montre comment elle se heurte à un écueil symétrique à celui qu'affronte l'économie solidaire française. Le caractère spontané, informel et chaleureux des relations sociales au Brésil, malgré l'extrême violence qui caractérise cette société par ailleurs, favorise le foisonnement des initiatives, mais rend difficile leur consolidation institutionnelle. En France, au contraire, tout est tellement formalisé et médiatisé par l'État que c'est le rôle essentiel de la spontanéité qui a du mal à jouer. *Abdou Salam Fall et Cheikh Guèye*, quant à eux, montrent comment, dans le contexte bien différent de l'Afrique, plus traditionnel, la référence à l'économie solidaire fait également sens et permet une précieuse mobilisation des ressources à laquelle ne parviennent ni le marché ni l'État. Enfin, c'est appuyée sur l'expérience québécoise que *Nancy Neamtan* présente à juste titre l'économie solidaire comme une radicalisation de la démocratie.

Cette formulation néanmoins reste encore ambiguë. Doit-on penser que l'économie solidaire, forte de sa cohérence propre, viendrait apporter un supplément radical à la démocratie ou bien, plutôt, qu'elle se constitue comme économie solidaire en tant qu'elle importe au sein de la sphère économique les exigences et les valeurs de la démocratie politique ? Cette ambiguïté est,

---

5. Nous regrettons de ne pas avoir pu, faute de temps et d'espace, reprendre ici des textes de Paul Singer et José Luis Corragio. Paul Singer, actuel secrétaire d'État brésilien à l'Économie solidaire, est le principal théoricien brésilien de l'économie solidaire. José Luis Corragio, qui dirige à Buenos Aires un institut interdisciplinaire de formation à l'économie sociale et solidaire, joue le même rôle en Argentine.

croions-nous, centrale dans l'expérience de l'économie solidaire. Pour progresser, il faut à celle-ci l'affronter résolument, répondre aux multiples critiques qu'il est possible de lui objecter et surmonter des périls de toutes sortes.

## B) TEMPÊTE SUR L'ALTERÉCONOMIE

### *Premières difficultés*

La première difficulté, la plus redoutable et de loin, qu'aient à affronter ceux qui veulent faire advenir une économie solidaire est, nous l'avons suggéré, de savoir résister aux risques nombreux et puissants de la dérive vers des formes d'économie clandestine ou criminelle. On connaît le poids des cultures de la drogue dans maints pays du tiers monde, le rôle des narco-trafiquants dans plusieurs pays d'Amérique latine. Un des principaux défis qu'ait à affronter le président Lula au Brésil, outre le courroux possible du FMI, est l'effrayante montée en puissance des groupes criminels organisés, à Rio et à Sao Paulo en particulier. Mais c'est à partir d'une autre région du monde, avec l'exemple de la Russie, que nous avons choisi d'illustrer ce risque de la contamination de l'économie solidaire par l'économie informelle clandestine et/ou criminelle – à moins qu'il ne s'agisse de la difficulté de l'économie solidaire à se détacher de cet arrière-plan trouble. Selon *Leonid Kossals et Rosalina Ryvkina*, l'économie souterraine représentait 10 à 11 % du PIB en 1991, 39% en 1994 et représenterait environ 50% aujourd'hui. Cette « économie de l'ombre qui s'est depuis longtemps imposée comme une institution à part entière au sein des institutions économiques de la Russie » se déploie à partir du racket, de comportements informels (fausses factures, par exemple), de détournement à des fins privées des tâches du service public (« protection » des hommes d'affaires par exemple), de la création d'officines favorisant le recours à des activités illégales. En un sens, tous ces réseaux clientélares plus ou moins mafieux constituent bien des formes d'économie solidaire – il faut y réfléchir –, mais d'un type tout particulier et difficilement recommandable. C'est par son désir d'accéder au grand jour et à l'espace public démocratique que l'espérance économie solidaire s'en démarque. Mais le succès n'est pas garanti d'avance.

L'autre série de difficultés, d'ordre davantage théorique mais qui renvoie à des dilemmes bien réels, soulève la double question de savoir si l'idéal de l'économie solidaire est suffisamment ambitieux et si elle a pratiquement la capacité de se tenir à la hauteur de son idéal. Idéal insuffisamment ambitieux, affirme *Serge Latouche*, s'il s'agit, en se référant à une économie plurielle, de faire autant de place au secteur solidaire qu'au marché ou à l'État. Faute d'une rupture nette avec l'*ethos* du tout-économique dominant, le secteur solidaire, quoi qu'il en pense, ne saura jamais jouer autre chose que le rôle d'un supplétif caritatif de l'économie de marché. C'est du côté de l'informel, un informel antidéveloppementaliste et adepte d'une éthique de la décroissance économique, et non de celui de l'économie solidaire qu'il faut chercher refuge. Même diagnostic

chez *Geneviève Azam* qui, au terme d'une brève mais éclairante mise en perspective de la montée actuelle de l'économie solidaire dans le sillage de l'économie sociale du XIX<sup>e</sup> siècle, conclut qu'en sous-estimant le dynamisme hégémonique du capitalisme, l'économie solidaire se montre incapable de le défier vraiment. De même, *Éric Bidet* réfléchit ici sur le destin de l'économie sociale qui, à bien des égards, peut être considérée comme l'ancêtre de l'économie solidaire<sup>6</sup>. Destin désormais problématique puisque ce secteur de l'économie sociale est menacé soit de verser dans « l'isomorphisme institutionnel » – *i.e.* la tendance à se calquer sur les entreprises du secteur privé – soit à basculer du côté de l'économie solidaire, c'est-à-dire à s'« hybrider » en se tournant davantage vers l'associatif mais en devenant aussi dépendant d'un subventionnement public.

Bref, une pente possible pour l'économie sociale est d'aller vers la bureaucratisation ou vers la mercantilisation. Ce qui préserve les militants de l'économie solidaire, c'est, entre autres, leur enthousiasme, la certitude d'œuvrer à une cause nouvelle, juste et nécessaire. Mais y a-t-il là autre chose, demandait S. Latouche, qu'un nouvel avatar des incessantes tentatives plus ou moins caritatives qui se sont fait jour depuis le XIX<sup>e</sup> siècle pour moraliser et humaniser le capitalisme ? C'est ce qu'il est permis de se demander en lisant la passionnante étude réalisée par l'anthropologue *Marc Abélès* des nouvelles formes de la philanthropie américaine telle qu'elle se développe notamment dans la Silicon Valley. Signalons au passage que cette étude représente une contribution importante aux études inspirées par le « paradigme du don », si prisé dans la *Revue du MAUSS*. Mais n'insistons pas ici sur ce point pour retenir seulement ce qui suit. Là où l'engagement des animateurs de l'économie solidaire procède le plus souvent d'un discours politique de gauche, à tonalité mi-chrétienne mi-socialiste, les acteurs dominants du tiers secteur américain sont issus du monde des affaires et développent une tradition philanthropique ancienne en y injectant les valeurs d'efficacité et de professionnalité propres à l'entreprise moderne. Pour eux, rentabilité financière et *social return on investment* dans la philanthropie ne sont que l'avert et le revers d'une même médaille. Il faut que ça tourne, que ça marche et que ça rende. Il y a dans cette *venture philanthropy* – où, « avatar singulièrement pervers de la théorie maussienne, ce n'est plus une contrepartie, mais un rendement qu'on attend du don et où les valeurs de gratuité et de bénévolat perdent leur signification initiale » – quelque chose d'assez ahurissant pour des esprits européens. Français, en tout cas. Mais au bout du compte, se demande M. Abélès, cette approche « ne rejoint-elle pas les questions que se posent

---

6. Vu de France, la différence entre les deux est que l'économie sociale, secteur des coopératives et des mutuelles, se borne à introduire un principe d'égalité et de contrôle démocratique au sein d'entreprises qui, à partir d'une propriété collective, fonctionnent conformément à la logique du marché. L'économie solidaire, au contraire, mélange (« hybride ») les ressources propres au bénévolat et au principe de la réciprocité avec des ressources marchandes et publiques. Le problème est que, vu d'Amérique latine, l'économie solidaire est très proche de ce qu'était l'économie sociale, coopérativiste du XIX<sup>e</sup> siècle européen... même si elle ne s'interdit pas de recevoir le cas échéant des aides publiques.



aujourd'hui les acteurs de ce que nous nommons en France l'économie solidaire? ». Ou encore, « n'y aurait-il pas une sorte de convergence entre le social-capitalisme qui anime les initiatives des nouveaux millionnaires et l'orientation qu'ont progressivement empruntée nos politiques sociales au nom de la réconciliation du socialisme et du marché? ». Question iconoclaste. À laquelle il faut répondre par la négative si on considère que le sens que les acteurs attribuent à leur action fait partie de sa définition objective. Mais qui n'est pas sans interpeller si on considère aussi que, par-delà les idéologies, il y a une réalité objective des fonctions et des tâches accomplies.

### *Explicitations et escarmouches théoriques*

Arrivés à ce stade, nous ne savons plus trop à quel saint nous vouer. D'une alteréconomie à l'autre – économie informelle, sociale, du tiers secteur ou solidaire – et pour en rester aux formes acceptables, les frontières sont floues et les glissements permanents. En prétendant à plus de vérité, de pureté, d'efficacité ou de pertinence, chacune des incarnations du projet alter-économique alimente une critique des incarnations rivales qui laisse planer le doute sur la cohérence même du projet alter-économique dans son ensemble. Il est loin d'être sûr, soutient *Bruno Lautier*, que l'ensemble de toutes les altérités forme *une* alternative. Nous avons vu comment l'économie sociale tendait à basculer soit vers l'économie privée soit vers l'économie solidaire, mais aussi comment, dans son versant latino-américain, les projets d'économie solidaire s'apparentaient fortement à ceux de l'économie sociale européenne. Serge Latouche rejette la perspective solidaire au profit de l'informel. Vision fortement critiquée à son tour par Bruno Lautier qui doute de l'existence palpable d'un secteur informel, trop composite et insaisissable, dont les diverses strates – mis à part sans doute celle des réseaux de type africain à soubassement traditionaliste<sup>7</sup> –, aisément enclines à basculer dans la corruption ou la criminalité, « ne représentent pas une alternative, mais plutôt un rejeton, une excroissance souvent monstrueuse de la mondialisation capitaliste [...] qui n'a souvent de cesse que de s'y raccrocher ». Ou encore, « l'économie informelle n'a, le plus souvent, rien de solidaire ni de joyeux : on s'y assassine souvent (les pauvres sont plus souvent tués par d'autres pauvres que par des riches ou des flics), on s'y vole et on s'y viole, on y est humilié et parfois asservi ». Dès lors, poursuit B. Lautier, c'est plutôt du côté de l'État qu'il faut chercher remède premier aux impasses de l'économie libérale. La première forme de l'économie solidaire, pourrait-on dire pour résumer sa pensée, c'est l'économie dans laquelle l'État joue pleinement son rôle. Les vrais débats, fastidieux mais incontournables, doivent porter sur des questions passablement techniques : l'abaissement des droits de douane, les changements de taux de réserve bancaires obligatoires, l'adhésion aux normes ISO, ou encore le degré de tolérance vis-à-vis du non-respect du droit social, le

7. Observons que les pratiques décrites par A. Fall et C. Guèye pourraient tout autant s'inscrire sous le drapeau de l'informel ou de l'économie traditionnelle que sous celui de l'économie solidaire...

rapport aux flux de capitaux plus ou moins sales, etc. En un mot, la question décisive est : « Comment intégrer les informels dans un système de protection sociale qui les inscrive dans le registre du droit et non dans celui de la faveur ? »

Où l'on rejoint la perspective tracée par Gustave Massiah en ouverture de ce numéro. La première revendication altermondialiste est celle qui exige le respect (et l'avènement) du droit. On relèvera cependant que le raisonnement brillant et les nécessaires rappels à la réalité de B. Lautier sont en partie affaiblis par une sorte de biais étatiste. « L'économie informelle, écrit-il, est une création de l'État, même si c'est par défaut. Ce sont ses choix politiques qui l'ont engendrée, et non une tradition séculaire pervertie par le développement. » C'est quand même faire un peu trop d'honneur à l'État et lui attribuer une sorte d'omnipotence virtuelle ou tendancielle à laquelle bien peu d'États effectifs peuvent prétendre. À supposer d'ailleurs qu'ils le doivent. L'État ne peut pas tout. Il n'est pas responsable de tout, même *a contrario*. Et moins encore lorsqu'il existe à peine, ne parvient pas à s'édifier ou se décompose. Dans tous ces cas de figure, si nombreux et récurrents, il faut bien faire *aussi* sans lui, apprendre à vivre et survivre à côté du marché et de l'État défaillants. Si bien que la question de l'économie solidaire (ou sociale ou informelle, etc.) un instant congédiée resurgit aussitôt. D'ailleurs B. Lautier lui-même concède qu'il « ne faut pas trop noircir le tableau. Il y a bien des activités informelles qui marchent ». En revanche, ajoute-t-il, « il n'y a que très peu de filières informelles qui marchent ».

C'est ici sans doute que nous touchons à un des points décisifs de la discussion. Au-delà du constat de la grande diversité des projets qui se réclament de l'économie solidaire et de l'incertitude de leurs frontières avec d'autres formes d'économie alternative, la question centrale qui se pose est celle de savoir si l'économie solidaire (ou l'économie alternative en général) est susceptible de développer une cohérence économique systémique propre et *sui generis*, auto-reproductible. Peut-on imaginer une économie solidaire *self-regulated* sur le même mode que ce que Karl Polanyi appelait le marché autorégulé, *self-regulated*? C'est à cette question que s'attache Alain Caillé. En observant, pour commencer, que la réponse suppose que l'on sache ce qu'il faut entendre par économie. Vaste programme et vaste discussion ! Dans laquelle il est possible d'avancer en s'aidant de la distinction célèbre proposée par Karl Polanyi entre deux concepts bien différents d'économie – un concept substantiviste et un concept formaliste. Par économie formel, la grande majorité des économistes contemporains entend le comportement de choix rationnel – l'allocation des ressources rares à des fins alternatives – et voit dans le marché le lieu par excellence de l'exercice du choix rationnel qui économise les ressources rares. Les économistes classiques, au contraire, se posaient en premier lieu la question de la satisfaction des besoins matériels, de la *livelihood*. Le point de départ de l'anthropologie économique historique de K. Polanyi<sup>8</sup> réside dans la critique des confusions fréquemment opérées entre ces deux concepts d'économie qui

8. Développée dans *La grande transformation* et dans le livre rédigé avec ses disciples, *Trade and Markets in the Early Empires* (trad. française, *Les systèmes économiques*, Larousse). L'œuvre de K. Polanyi a été abondamment discutée et commentée dans la *Revue du MAUSS*. Nous ne pouvons

amènent subrepticement à se persuader que seule l'économie de marché, *self-regulated* – qui pour Polany, représente une exception tardive dans l'histoire –, serait à même d'assurer la satisfaction des besoins matériels. En fait, historiquement, celle-ci a été réalisée dans le cadre de trois formes d'échange social institué bien différentes : la réciprocité et le don/contre-don, la redistribution de ressources par un centre ou un sommet, et enfin l'échange marchand, étant entendu que ce dernier reste le plus souvent socialement encadré, que les prix sont plus ou moins fixes – et donc que les marchés traditionnels sont encadrés (*embedded*) et non pas autorégulés.

Cette analyse polanyienne, historiquement très éclairante, semble permettre de fonder une perspective d'économie plurielle<sup>9</sup> idéale pour la conceptualisation d'une alteréconomie. Reconnaissons la pluralité des voies et des incarnations de l'économie, pourrait-on dire, et faisons coexister, plus ou moins pacifiquement, une économie de marché, une économie publique et une économie solidaire, *i.e.* associative et réciprocaire. Le problème, constate A. Caillé, c'est qu'aujourd'hui l'écrasante majorité des biens nécessaires à l'existence matérielle, à la *livelihood* – et quoi qu'on mette sous cette notion – est produite dans le cadre de l'économie de marché et qu'on ne peut donc y accéder autrement qu'en y pénétrant et en devenant dépendant à son tour d'une manière ou d'une autre. En d'autres termes, économique substantiel et économique formel, *livelihood* et marché, se recourent désormais presque totalement. Il n'y a donc plus à proprement parler qu'*un* économique. Et s'il est doté d'une certaine forme d'autocoherence systémique, s'il est en partie autorégulé et auto-reproducteur, c'est dans l'exacte mesure idéaltypique, jamais atteinte dans la réalité mais asymptotiquement effective, où il parvient à fonctionner sur la seule base du plus petit commun dénominateur entre les sujets humains : leur intérêt personnel, la recherche du gain monétaire.

Cette conclusion peut tout d'abord sembler assez désespérante et en même temps intenable. Comment ça ? Pas d'alternative au marché ? Il y a pourtant bien d'autres formes de richesse que les richesses marchandes, et qui leur sont souvent nettement préférables. Il faut bien produire des biens publics, la justice, l'éducation, la sécurité, assurer la satisfaction des besoins sociaux minimaux. Et les associations ne produisent-elles pas, quant à elles, la richesse la plus précieuse, le lien social ? Tout cela – sur quoi nous reviendrons bientôt plus en détail – est incontestable, mais ne répond pas vraiment au problème posé. Qui n'est pas de savoir s'il existe des alternatives au marché – Dieu merci, il y en a –, mais des alternatives économiques. Symétriquement, la question n'est pas de savoir s'il existe d'autres formes de richesse que la seule richesse marchande, d'autres biens désirables – Dieu merci, il y en a –, mais si toutes ces formes de désirable sont appréhendables, pour commencer, sous la catégorie de la richesse et, à supposer que tel soit le cas, si toutes les formes de la richesse – la richesse

---

qu'inciter le lecteur intéressé à consulter le site du MAUSS – [www.revuedumauss.com](http://www.revuedumauss.com) – pour trouver les références qui l'intéresseraient.

9. Cf. *Vers une économie plurielle*, par G. Aznar, A. Caillé, J.-L. Laville, R. Sue et J. Robin, Syros, 1997.

marchande, la richesse publique, la richesse associationniste – peuvent légitimement être additionnées et considérées comme autant de manifestations d'une essence unique qui serait la richesse économique. Si tel était le cas, il serait en définitive indifférent – simple question d'opportunité – que cette même et commune richesse économique soit produite par les entreprises, par l'État ou par les associations. Or tel n'est pas le cas. La question n'est pas de savoir si l'activité des fonctionnaires ou des bénévoles est utile, nécessaire, souhaitable – la réponse est très généralement oui –, mais si elle accroît directement<sup>10</sup> la richesse marchande dont nous dépendons tous pour satisfaire nos besoins économiques, *i.e.* marchands. Et là, la réponse est négative. Le traitement des fonctionnaires ou les subventions aux bénévoles, aussi indispensables ou souhaitables soient-ils par ailleurs, ne représentent clairement pas un accroissement de la richesse marchande, mais un prélèvement sur elle<sup>11</sup>.

Il convient donc de manier avec prudence l'idée d'une économie plurielle comme celle d'une économie alternative. Il n'y a pas, en tout cas il n'y a plus guère plusieurs économies, mais une seule. L'économie solidaire ne peut pas former une économie systématique et autorégulée alternative au capitalisme. Il n'y pas d'autocoherence économique de l'économie solidaire, conclut A. Caillé. Cela ne signifie nullement qu'elle serait incohérente ou indésirable. Mais cette cohérence est celle d'un projet politique et éthique de solidarité plus qu'une cohérence proprement économique. L'économie ne peut être solidaire que pour autant qu'elle n'est pas d'abord économique. Ou encore, les expériences d'économie solidaire naissent généralement de la nécessité matérielle pressante. Dans la mesure où elles la pallient, elles ont des effets économiques indubitables. Mais si elles ont une origine et des effets économiques, elles ne sont pas elles-mêmes et en elles-mêmes économiques. Disons-le encore différemment : l'économie solidaire (comme l'économie publique d'ailleurs) n'incarne pas un autre principe économique systémique que celui de l'économie de marché<sup>12</sup>. Elle représente une autre manière d'instituer (*to embed*, dirait Polany) l'économie ; autrement dit, elle permet de désigner d'autres bénéficiaires de l'activité économique que ceux qui résulteraient du libre cours marchand. Et ici, il apparaît que s'il n'existe pas à proprement parler d'économie plurielle, il existe un grand pluralisme dans les manières d'instituer et de réenchâsser l'économie en

---

10. On peut plus que légitimement défendre l'idée que ces dépenses sont absolument indispensables à la bonne marche du marché, qui ne saurait être efficace sans un appareil de justice fiable, sans infrastructures routières suffisantes, sans une bonne formation scolaire de la main-d'œuvre, etc. Elles peuvent donc indirectement et à terme contribuer à accroître la richesse marchande (et satisfaire par ailleurs d'autres besoins). Mais dans l'immédiat, elles s'analysent comme des dépenses (des faux frais de la production, disait Marx) et non comme des recettes.

11. Les choses sont évidemment différentes pour l'économie publique. Lorsque les entreprises publiques vendent leurs biens et services sur le marché, elles accroissent la richesse marchande même si leur capital est public et même si leurs prestations font l'objet de certaines contraintes.

12. Plus personne ne discute des possibilités d'une économie socialiste étatique qui figurait pourtant l'alter-économie par excellence il n'y a pas si longtemps encore. Démonstration a été faite qu'elle ne présentait en fait pas de cohérence économique plausible à opposer à la cohérence économique du marché.

vue de créer solidarité et communautés sociales et politiques. Cette institution, cet enchâssement de l'économie peut créer une solidarité entre les membres de la famille, restreinte ou élargie, entre les membres du village, entre coreligionnaires, entre ressortissants d'une même culture ou entre citoyens d'une même communauté politique, entre salariés (c'est le cas de l'économie sociale), entre militants, etc. Le problème spécifique de l'économie solidaire est qu'elle a pour objectif de créer de la solidarité, de la confiance, de la loyauté et de la réciprocité entre individus qui ne sont liés *a priori* par aucun de ces ciment sociaux traditionnels hérités. Seul le partage d'une foi dans l'espérance démocratique est susceptible de jouer ici le rôle de liant. C'est ainsi que l'on retrouve la conclusion de Nancy Neamtan, mais en un sens bien déterminé. Ce n'est pas une introuvable cohérence économique intrinsèque qui est susceptible de servir de liant à l'économie alternative, mais la radicalisation de l'aspiration démocratique.

C'est en définitive la conclusion à laquelle parvient aussi *Jean-Louis Laville*, le principal théoricien français de l'économie solidaire, au terme d'une argumentation qui suit, également à partir de Karl Polanyi mais aussi à partir de Marcel Mauss, un cheminement inverse de celui d'A. Caillé mais très complémentaire. Là où A. Caillé insiste sur le fait que les principes polanyiens de la redistribution ou de la réciprocité ne permettent plus guère aujourd'hui d'instituer des systèmes économiques cohérents (autocohérents) alternatifs à l'économie de marché, seule dotée d'une certaine autocohérence économique, J.-L. Laville rappelle à juste titre que cette cohérence relative du marché est en définitive celle des règles qui l'instituent. Doit-on en conclure qu'il y a plusieurs systèmes économiques possibles – le marché, la redistribution et l'économie solidaire-réprocitaire – et invoquer une économie plurielle comme le titre de l'article de J.-L. Laville y invite ? Là, le désaccord avec les réflexions d'A. Caillé serait clair. En revanche, l'accord serait aisément trouvé si la référence à l'économie plurielle signifie seulement – conformément à la conclusion et non plus au titre de l'article de J.-L. Laville – qu'il faut développer « une approche plurielle de l'économie ». S'il faut développer une approche plurielle de l'économie, conclurait A. Caillé quant à lui, ce n'est pas parce qu'il y a plusieurs économies mais plusieurs modes d'institution ou d'inscription sociale (*embeddedness*) de l'économie. Et l'économie solidaire ne peut exister qu'inscrite dans l'esprit de la démocratie. Que selon sa dimension explicitement politique.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Comme l'avait déjà établi un numéro antérieur de la *Revue du MAUSS*, il est illusoire de viser à bâtir une science économique alternative à la science économique dominante, une science économique tout autre<sup>13</sup>. En revanche, il devient chaque jour plus urgent d'apprendre à jeter sur l'économie un autre regard que celui que nous dicte cette même science économique, un regard inspiré à la fois par elle mais aussi par les autres sciences

---

13. Cf. *La Revue du MAUSS semestrielle* n° 3, « Pour une autre économie », 1<sup>er</sup> semestre 1994. Le côté introuvable de l'hétérodoxie économique, d'une science économique alternative, est régulièrement souligné et déploré par Pascal Combemale (cf. son article « L'hétérodoxie n'est plus ce qu'elle était », dans ce même n° 3).

sociales et par la claire conscience de l'urgence éthique et politique qu'il y a à surmonter la vision économiciste du monde. Cette conscience est de plus en plus partagée par un nombre croissant d'économistes, bien placés pour reconnaître les limites de leur discipline. Mais qui regroupera les « hétérodoxes » et sur quelle base ? Une des perspectives aujourd'hui les plus prometteuses est celle que trace le mouvement PEKEA (*Political en Ethical Knowledge on Economic Activitiés*). Né à l'instigation de *Marc Humbert*, ce mouvement regroupe déjà plus de 500 chercheurs venant de 45 pays. On lira ici son argumentaire. Ce n'est qu'un début... ?

### C) RICHESSE ET GRATUITÉ

Impossible, venons-nous de suggérer, de discuter de la possibilité d'une alteréconomie sans revenir sur l'idée même d'économie. Mais cette discussion du concept d'économie est à son tour pleine de chausse-trappes. Il serait de prime abord tentant de spécifier l'ordre de l'économie en disant qu'il a trait à la production des richesses. Mais nous venons de voir combien cette piste de réflexion séduisante est en fait trompeuse. Toutes les richesses ne sont pas nécessairement économiques. Et on tournerait vite en rond à prétendre définir l'économique par la production de richesses... économiques.

Cette discussion est trop scolastique, jugeront certainement nombre de lecteurs. L'important n'est-il pas de faire droit à l'exigence portée par beaucoup de militants associatifs et d'experts d'élargir la définition de la richesse afin d'échapper à la dictature du PIB et de la marchandise ? Si en effet on limite la définition de la richesse aux seules richesses marchandes, alors on pose comme socialement désirables des activités ou des productions par ailleurs néfastes ou peu ragoûtantes (la production d'armes, la prostitution, les activités polluantes, etc.) et on tient pour insignifiantes des activités au contraire essentielles telles la lutte pour la justice, l'éducation, la démocratie, la santé publique ou la solidarité. C'est cette argumentation qu'a défendue récemment Patrick Viveret dans un rapport au secrétariat d'État à l'Économie solidaire et qui, dans le sillage notamment du livre de Dominique Méda, *Qu'est-ce que la richesse ?*, propose de reconsidérer la définition sociale de la richesse<sup>14</sup>. Ce rapport a fait du bruit et suscite de grands espoirs dans les milieux associatifs puisqu'une redéfinition de la richesse devrait permettre à terme de valoriser le résultat de leur action comme contribuant à l'accroissement de la richesse et de l'utilité sociales. Elles seraient subventionnables à ce titre. Le rapport Viveret rejoint par ailleurs l'important travail effectué par les experts de l'ONU et qui aboutit à l'élaboration d'indicateurs sociaux qui tentent d'évaluer à la fois le bonheur de vivre et la réalisation de fins intrinsèquement désirables bien au-delà de la

---

14. Cette discussion revient en fait de manière périodique. Pour une génération antérieure, l'ouvrage qui posait le plus clairement la question aura été celui de Bertrand de Jouvenel, *Arcadie. Essai sur le mieux-vivre*.

seule aisance matérielle. Le célèbre prix Nobel d'économie, l'hétérodoxe *Amartya Sen*, explique pourquoi, malgré les problèmes nombreux que soulève sa construction, il est nécessaire d'opposer un indicateur synthétique de développement humain au PIB afin de relativiser la portée de ce dernier et de tourner l'attention sociale vers des objectifs préférables à la seule augmentation de la production marchande. Et, de fait, la subordination de la croissance économique à des objectifs plus généraux deviendra d'autant plus nécessaire au fur et à mesure que, comme c'est déjà largement le cas, la croissance se montrera de plus en plus coûteuse en termes de dégradation de l'environnement naturel et de détérioration des rapports humains. On trouvera dans l'article de *Bernard Perret*, issu d'un rapport au Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (janvier 2002) – et dont nous avons extrait le texte d'*Amartya Sen* –, un argumentaire très complet sur ce point<sup>15</sup>, qui a l'intérêt de dissiper toute illusion objectiviste et de montrer que la construction de la batterie d'indicateurs sociaux qu'il appelle de ses vœux renvoie directement à un inéluctable débat entre des théories de la justice opposées.

Doit-on penser, implicitement ou explicitement, le développement humain, la justice sociale, la qualité de la vie sous le signe de la richesse, qui de proche en proche apparaîtrait comme une richesse économique – si l'économique, c'est ce qui a trait à la richesse –, et les considérer comme devant entrer dans le cadre d'une conception élargie de l'économique ? Il y a là une très vaste discussion à engager. Qu'on entamera bien en s'inspirant des réflexions d'*Arnaud Berthoud* et en distinguant avec lui « deux sortes de richesse [...] l'usage du semblable par le semblable – par exemple, le sein de sa mère pour un bébé, la main de l'infirmière pour un vieillard – et l'usage des biens matériels<sup>16</sup> ». Le point essentiel à saisir, c'est que « le service du semblable diffère profondément du service immatériel de la science économique » et qu'on ne saurait amalgamer le tout sous une même conception des biens (et services) sauf à retomber dans une conception utilitariste<sup>17</sup>. De même Alain Caillé se demandait-il si, plutôt qu'avec la production et le travail, la richesse, la « vraie richesse » n'a pas en tant que telle plutôt à voir avec la grâce, le gracieux, la gratuité, à ce qui est donné de surcroît et sans effort. Si tel est le cas, l'effort de la mesurer s'apparente à la tentative d'embrasser un fantôme. Ou, pire, il est à craindre qu'à force de vouloir objectiver l'inobjectivable par essence, au nom de l'utilité sociale générale, on n'en vienne avec les meilleures intentions du monde à tuer la poule aux œufs d'or et, en la réduisant au statut de moment et de moyen de la richesse

---

15. Par ailleurs, le lecteur qui désirerait se faire une opinion pleinement informée sur ce débat consultera utilement l'article publié au début de 2003 par l'économiste Jean Gadrey dans la revue *Futuribles*.

16. Un troisième type de richesse correspondant, selon A. Berthoud, au lieu de vie ou à l'institution.

17. De même dans un ouvrage récent, *Pourquoi limiter l'expansion du capitalisme ?* (Descartes, 2003), François Flahaut écrit : « Les socialistes semblent bien partager avec leurs adversaires politiques la conviction que la société sert à produire des biens qui font l'objet d'une appropriation individuelle. La véritable nature des biens collectifs et, plus généralement, de la vie en société leur échappe » (p. 141).

marchande, à anéantir définitivement la part de notre vie sociale qui relève encore de la gratuité<sup>18</sup>.

Il y aurait toute une dialectique fine de la richesse et de la gratuité à développer qui montrerait comment les entreprises marchandes ne prospèrent qu'en s'appropriant diverses sources de gratuité, combien en se les appropriant, elles les tarissent, et que pourtant, de toutes parts, les humains s'emploient à faire renaître cette part de gratuité hors de laquelle ils se sentent réduits au statut de choses interchangeables<sup>19</sup>. L'économie solidaire anti-économique qui concourt au perfectionnement permanent de Linux est, en la matière, exemplaire. Nous n'avons pas reçu à temps un article qui devait ouvrir la réflexion sur ces formes les plus modernes de la gratuité. Mais on trouvera ample matière à réflexion dans le texte écrit par un *Collectif d'artistes* qui milite pour l'ouverture d'espaces de gratuité et dans le rappel par *Jean-Paul Lambert*, un de ses meilleurs connaisseurs, de la doctrine abondanciste de Jacques Duboin qui a toujours de fervents disciples et qui s'identifie avec la défense d'une allocation universelle particulièrement radicale et inconditionnelle. L'alteréconomie est ici à son paroxysme. Très certainement utopique. Mais n'est-il pas nécessaire de rappeler qu'en définitive, dans le sillage des traditions socialiste et communiste, c'est bien l'aspiration au gratuit qui est au cœur de l'espérance alter-économique ? Il serait dangereux de prétendre remplacer l'économique par la gratuité. Mais il serait tout aussi dangereux, en sens inverse, de ne pas faire droit au désir du gratuit. N'est-ce pas à travers ce rapport à la gratuité, à la nature et au vivant – dont l'enfantement représente sans doute le paradigme par excellence – que les femmes pourraient jouer un rôle spécifique et irremplaçable, se demande pour finir *Geneviève Azam* ?

## CONCLUSION : ACCALMIE SUR L'ALTERÉCONOMIE

Au terme de cette discussion complexe mais, croyons-nous, nécessaire, qui aura impliqué d'interroger et de faire critiquer les unes par les autres tout un ensemble de notions ou de théorisations – l'économie formelle ou substantielle, sociale, solidaire, informelle, la production, la richesse, l'utilité, la matérialité, la gratuité, etc. – plusieurs conclusions liées semblent se dégager. Il est illusoire aujourd'hui de viser à édifier une « autre économie » que l'économie de marché capitaliste. Mais d'une part, comme l'avait déjà établi le numéro précédent de la *Revue du MAUSS*, il est infiniment souhaitable d'inventer de nouvelles régulations du marché, et de l'autre, ce qui peut légitimement être visé, c'est

---

18. Où l'on retrouve toutes les ambiguïtés de la notion de capital social, cet ensemble de relations de confiance et d'amitié qui, en liant les habitants d'un pays ou les membres d'une communauté, se révèle le facteur déterminant de la croissance économique. Ce capital social ne peut fonctionner comme tel que s'il n'est pas pensé comme un *capital* social. Ou encore, les relations sociales ne sont utiles que si elles sont recherchées pour elles-mêmes et non pour leur utilité.

19. Sur ce point, nous ne pouvons que renvoyer aux belles analyses (très marxo-maussiennes...) d'André Gorz dans son dernier livre, *L'Immatériel* (Galilée, 2003).



l'invention de nouvelles manières de se rapporter à l'économie et d'instituer socialement l'économie, c'est-à-dire de modifier le champ des bénéficiaires plus ou moins primaires de l'activité marchande. On pourrait dire en résumé : « Autre économie, alteréconomie, non ; autre institution de l'économie, oui. »

Cette autre (ré)institution de l'économie peut s'effectuer sur deux versants bien différents, mais dont il est nécessaire de saisir la profonde interdépendance. En premier lieu, il importe de comprendre que la création de collectifs, sous la forme de coopératives ou d'associations d'économie solidaire, est susceptible d'engendrer une forte efficacité économique. En mobilisant les sentiments de loyauté, de solidarité et d'amitié, elle libère des énergies, elle permet au collectif de bénéficier du travail gratuit de ses membres et elle crée entre eux ce que Jacques T. Godbout appelle *un sentiment d'endettement mutuel positif* (tout le monde a le sentiment de gagner à l'activité de tous<sup>20</sup>). Bref, au jeu de la coopération, jusqu'à un certain stade, tout le monde est gagnant. Et c'est la raison pour laquelle, de la petite entreprise familiale, artisanale ou agricole jusqu'aux coopératives et à l'économie solidaire, il existe tout un ensemble d'activités qui ne peuvent être assumées ni par les entreprises capitalistes ni par l'administration – elles ne sont pas suffisamment rentables dans les conditions ordinaires de fonctionnement du marché, ni finançables à l'infini par l'impôt –, mais uniquement par la mise en commun du sens du don et de la gratuité<sup>21</sup>. Ici, don et gratuité apparaissent comme autant de conditions de la richesse marchande et matérielle. Mais sur l'autre versant, il apparaît – et c'est là le paradoxe central à assumer – que cette efficacité économique dans la production des richesses marchandes n'est présente qu'aussi longtemps que leur obtention est subordonnée à l'idéal d'une autre richesse, proprement humaine et sociale – l'amour de la famille, l'amitié des coopérateurs, le sens de la justice, la solidarité face au malheur, etc. –, qu'aussi longtemps qu'elle fait vivre des moments de gratuité et de don qui seuls donnent leur sens à l'ensemble du processus. Sur l'un des versants de l'autre institution de l'économie, la part du gratuit se présente comme moment et moyen de la richesse matérielle. Sur l'autre, elle figure l'instance de la richesse pure et le véritable but poursuivi, la fin par excellence. Et il faut que la fin soit désirée comme telle et pour elle-même pour pouvoir devenir un moyen efficace. C'est sans doute ici que se reboucle la boucle avec le propos de Gustave Massiah placé en ouverture de ce numéro et qui pouvait sembler quelque peu étranger à la question de l'alteréconomie. La condition première pour qu'à travers le monde se coordonnent et aboutissent tout un ensemble en lui-même extraordinairement disparate d'expériences d'alteréconomie, c'est que ceux qui y participent partagent *a minima* une même exigence de justice et

20. Cf. Jacques T. Godbout, « L'état d'endettement mutuel » (et Alain Caillé en commentaire de ce texte, « Tout le monde gagne ») dans *La Revue du MAUSS semestrielle* n° 4, « À qui se fier? », 2<sup>e</sup> semestre 1994. Cf. aussi J. T. Godbout, *Le don, la dette et l'identité*, La Découverte/MAUSS, 2000.

21. Sur ce point, l'ouvrage de référence reste celui de Witold Kula, *Théorie économique du système féodal* (Mouton, 1970), qui montre admirablement comment, entre le xv<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècle, la quasi-totalité des terres seigneuriales polonaises auraient été aussitôt en faillite si elles avaient dû rémunérer la corvée au prix de marché du travail salarié.

donc une même exigence de faire respecter le droit. Le ciment de l'alteréconomie alternative, de l'autre institution de l'économie plutôt, n'est pas économique mais éthique et politique.

## LIBRE REVUE

Est-ce parce que tout article comporte de multiples facettes et peut donc toujours être plus ou moins relié à d'autres ? Toujours est-il que l'article de *Philippe Batifoulier et Bruno Ventelou*, reçu indépendamment de la préparation de ce numéro sur l'alteréconomie, pourrait tout aussi bien y figurer. Il illustre à la perfection cette dialectique de la gratuité et de la marchandisation dont nous affirmons l'importance décisive à l'instant. Pourquoi l'amélioration de la santé publique est-elle loin de se révéler proportionnelle à l'augmentation des dépenses de santé ? Parce que, répondent nos auteurs, en poussant à la rationalisation des dépenses, le système de santé développe chez les médecins une « propension à tarifier » les actes que jusqu'alors ils accomplissaient gratuitement parce qu'ils leur semblaient relever de leurs tâches naturelles. On pourrait compléter l'argument et soutenir qu'au-delà de l'efficace chimique, c'est le don et le gratuit qui se révèlent au bout du compte thérapeutiques et que plus on en réduit la part, plus l'efficacité thérapeutique s'affaiblit. On trouvera quelques arguments à l'appui de cette idée dans le texte d'Alain Caillé.

C'est une dialectique inversée du gratuit et du calcul que fait apparaître *Guy Nicolas* en analysant les stratégies de courtisane dans la société de Maradi au Niger, une société marchande de part en part régie par l'obligation rituelle de donner, recevoir et rendre. Mais, on le verra, l'obligation du don n'empêche en rien les calculs les plus minutieux<sup>22</sup>. C'est peut-être en vertu de sa capacité à prendre en compte à la fois le moment du calcul instrumental et celui du gratuit que le paradigme du don a vocation, si l'on en croit *Sylvain Dzimira*, à synthétiser les divers paradigmes socioéconomiques – sociologie économique, économie institutionnaliste, conventionnaliste, etc. – qui visent à donner de l'économie une autre vision que celle de l'économie standard.

Dans un genre maintenant résolument différent, on lira sous la plume de *Nicolas Poirier* une reconstitution très claire et bienvenue de la dimension proprement philosophique de l'œuvre de Castoriadis. Et on terminera, dans un autre genre encore, en lisant le début de l'autobiographie intellectuelle d'un jeune universitaire belge, *Joël Roucloux* – en somme, les mémoires intellectuelles d'un enfant du millénaire finissant et de l'autre qui commence –, qui avec un grand bonheur de plume traverse certains des débats à la fois scientifiques (en science sociale) et politiques cruciaux des vingt dernières années, en montrant justement comment enjeux scientifiques, éthiques et politiques sont étroitement mêlés. À suivre...

---

22. Cet article se présente comme un complément du livre de G. Nicolas, *Du don rituel au sacrifice suprême*, La Découverte/MAUSS, 1995.